

PLAN DE COURS

POL-2606 : Terrorismes

NRC 24132 | Hiver 2018

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Le cours porte sur les phénomènes terroristes et les organisations qui y ont recours. Les sujets traités sont : les définitions du terrorisme, la genèse de plusieurs terrorismes, les contextes d'action, les évolutions, les causes, les acteurs, les stratégies et les méthodes utilisées. Une analyse approfondie porte sur plusieurs organisations terroristes.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=89996>

Coordonnées et disponibilités

Aurélie Campana

Enseignante

DKN-4423

aurelie.campana@pol.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 3771

Disponibilités

mardi :

10h30 à 12h00 - [DKN-4423](#) - du 16 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Élianne Gendron

Auxiliaire d'enseignement

elianne.gendron.1@ulaval.ca

Disponibilités

mercredi :

15h30 à 16h30 - [à préciser](#) - du 17 janv. 2018 au 19 avr. 2018

Johanna Massé

Auxiliaire d'enseignement

2472

johanna.masse.1@ulaval.ca

Disponibilités

vendredi :

13h30 à 14h30 - [DKN-2472](#) - du 15 janv. 2018 au 19 avr. 2018

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectif(s) spécifique(s)	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Démarche d'apprentissage	6
Mode d'encadrement	6
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Questionnaire à choix multiples 1	8
Examen en ligne 1er mars ou 3 mars 2018	8
Questionnaire à choix multiples 2	9
Examen final en classe	10
Informations détaillées sur les évaluations formatives	10
Test d'auto-évaluation 1	11
Test d'auto-évaluation 2	11
Test d'auto-évaluation 3	11
Barème de conversion	11
Règlements et politiques institutionnels	11
Évaluation de la qualité du français	12
Gestion des délais	12
Absence à un examen	13
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	13
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	13
Plagiat	13
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	13
Inscription pour le lieu d'examen	14
Matériel didactique	14
Matériel didactique	14
Spécifications technologiques	14
Bibliographie et annexes	15
Bibliographie	15

Description du cours

Introduction

Le cours en ligne porte sur les phénomènes terroristes et les organisations qui y ont recours. Nous nous concentrerons sur les terrorismes infra-étatiques. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les définitions du concept de terrorisme, sur les différents types de terrorismes infra-étatiques, les contextes d'action, les acteurs, les stratégies et les méthodes utilisées. Nous examinerons également les réponses formulées par les États et les dérives qui les accompagnent.

Ce plan de cours a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment des caractéristiques de base du cours (objectifs, approches, modalités d'encadrement, etc.), des activités d'apprentissage proposées, des modalités d'évaluation et du matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours !

Objectif général du cours

Considéré dans les années 1970 et 1980 comme un phénomène relevant prioritairement de la sécurité interne des États, le terrorisme est aujourd'hui perçu comme une menace à la sécurité et à la paix internationales. Il est placé depuis le 11 septembre au cœur des préoccupations sécuritaires des États et des organisations internationales. Les attentats des années 1990 et 2000 ont parallèlement engendré un renouvellement des interrogations. Les études sur le terrorisme, déjà nombreuses dans les années 1970 et 1980, se sont multipliées avec pour objectif, entre autres, de saisir les évolutions qui ont caractérisé la menace terroriste dans le contexte de la mondialisation.

L'objectif général de ce cours est d'amener l'étudiant(e) à une meilleure connaissance des phénomènes terroristes et des organisations ou mouvements qui y ont recours. En ce sens, il ne vise ni au sensationnalisme, ni au passionnel, mais bien à fournir à l'étudiant(e) des outils conceptuels et théoriques pour comprendre et expliquer cette forme de violence politique.

Le terrorisme est loin de représenter un phénomène homogène. D'ailleurs, il n'existe aucune définition consensuelle qui permette d'englober les différents types de terrorisme et leurs évolutions. C'est pourquoi il nous semble plus pertinent de parler de terrorismes au pluriel. De plus, le terrorisme n'est pas un phénomène récent, contrairement à une acceptation souvent répandue. Il émane d'organisations ou de mouvements de nature et d'affiliation idéologique très diverses. Des mouvements d'extrême-gauche, d'extrême-droite, des mouvements nationalistes, ou encore des mouvements de lutte contre l'avortement ou pour la cause animale ont eu recours au terrorisme, et y recourent toujours présentement.

Les enjeux sont multiples et varient en fonction du contexte politique et social dans lequel les organisations terroristes prennent naissance et évoluent. Ils restent toutefois éminemment politiques. À cet égard, le terrorisme peut être considéré comme une stratégie rationnelle de l'action politique. Afin de saisir les différentes rationalités des terrorismes, nous privilégierons une approche multidisciplinaire et baserons notre réflexion sur des études de cas variées.

Objectif(s) spécifique(s)

Au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- D'acquérir des connaissances sur les définitions, les acteurs, les stratégies terroristes et la lutte anti-terroriste ;
- De comprendre les différentes rationalités du terrorisme dans des contextes spécifiques, de même qu'à un niveau plus global ;
- De développer un esprit critique à partir d'une analyse distanciée des lectures obligatoires ;
- De savoir réutiliser de manière dynamique les notions et connaissances acquises en cours et à travers les lectures obligatoires ;
- De saisir des enjeux politiques et sociaux, liés tant aux violences terroristes qu'aux réponses des États.

Contenu du cours

Le développement du cours compte 12 thèmes, organisés en 3 modules.

Module I : Les enjeux définitionnels et problématiques contemporaines

La première partie s'arrête sur les difficultés liées à toutes entreprises de définition de phénomènes très divers. Le terrorisme représente-t-il une forme de violence politique spécifique ? Quels liens existe-t-il entre le terrorisme et l'État, entre terrorisme et modernité ? Quelles relations établir entre le terrorisme infra-étatique et le crime organisé, ou dans une autre mesure, entre le terrorisme et les actions de guérilla ? Quel rôle attribuer aux idéologies ? Existe-t-il un lien entre violence et culture, entre violence et religion ? Après avoir présenté les principales définitions émanant d'horizons disciplinaires différents, nous pointerons les principaux problèmes méthodologiques et épistémologiques. Le caractère évolutif du terrorisme et la politisation croissante du terme seront particulièrement examinés. Cette première partie s'arrêtera sur l'évolution des terrorismes dans le temps et dans l'espace. Elle saisira les débats qui animent le champ des études sur le terrorisme, et abordera les différentes approches mobilisées pour expliquer les phénomènes terroristes et, plus particulièrement, la radicalisation.

Module II : Les différents types de terrorisme et les acteurs du terrorisme

La deuxième partie s'intéresse aux différents types de terrorisme. Elle présente les différentes typologies produites pour saisir la diversité des organisations terroristes et identifie les principaux acteurs qui versent dans le terrorisme. On remarque que cette diversité se lit particulièrement dans les contextes d'apparition des mouvements ou organisations, dans les acteurs qui les composent, dans les objectifs revendiqués et dans les stratégies mobilisées. Seront donc examinés la genèse des organisations, le rôle des entrepreneurs en terrorisme, la constitution et l'évolution des réseaux terroristes à travers des études de cas variées. Ce module se conclura par une réflexion portant sur un mode d'action particulier — l'attentat-suicide — que les groupes djihadistes se sont approprié, bien que ces derniers soient loin d'en avoir l'exclusivité.

Module III : La lutte anti-terroriste

La dernière partie du cours sera consacrée à la lutte anti-terroriste. Nous examinerons les réponses des États et des organisations internationales, entre autres, à la menace terroriste. Seront étudiés les différents acteurs de la lutte anti-terroriste, les moyens d'action déployés pour lutter contre le terrorisme, mais également leurs implications en termes de non-respect des libertés civiles et droits de la personne.

Module	Thèmes
Module I (4 séances)	Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Une définition impossible ? • Les problèmes méthodologiques et épistémologiques • Les principaux débats qui traversent ce champ d'études : anciens / nouveaux terrorismes ; vagues de terrorisme / tâches ; approche top-down / bottom-up... • La radicalisation
Module II (5 séances)	Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Catégorisation des différents types de terrorisme • Terrorismes d'extrême-droite et d'extrême gauche • Al Qa'ida et le groupe « État Islamique », encore appelé Daesh • Les mouvements djihadistes contemporains • Les attentats-suicides et les motivations qui guident les auteurs d'attentats-suicides
Module III (3 séances)	Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs de l'anti-terrorisme • Les réponses formulées par les États • Sécurisation et atteintes aux libertés individuelles • Le rôle des organisations internationales

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à effectuer ou remettre les travaux notés aux moments prescrits.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Les thèmes développés semaine après semaine seront organisés selon une même structure de base :

- Une présentation générale préparée par la professeur(e), sous la forme de capsule vidéo pour certaines des séances ;
- Des notes de cours (Powerpoint narré ou non) ;
- Des lectures obligatoires ;
- D'autres documents de référence (liens Internet, films, documentaires, etc.) ;
- D'un forum d'encadrement et de clarification des contenus ;
- Un test d'auto-évaluation, le cas échéant (3 tests d'auto-évaluation vous seront proposés tout au long de la session à la fin de chacun des modules).

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Démarche d'apprentissage

Ce cours de 3 crédits est offert à distance sur une session de 15 semaines. Il demande toutefois la même charge de travail qu'un cours en classe, **soit une moyenne de 135 heures de travail sur la session ou de 9 heures par semaine**. Si vous n'effectuez pas régulièrement les lectures obligatoires, vous aurez de la difficulté à rattraper le retard accumulé en vue des examens en ligne et de l'examen final en classe. De plus, il est fortement conseillé de suivre l'ordre des séances, car les notions et concepts abordés au début du cours vous seront utiles à la compréhension des séances suivantes. Le cours suit une progression logique ; vous êtes donc encouragé(e) à procéder à votre apprentissage semaine après semaine.

Plusieurs lectures obligatoires sont en anglais. La politique sur l'usage du français à l'Université Laval stipule que « [l]es enseignants et les chercheurs privilégient, à qualité scientifique et pédagogique égale, l'utilisation de manuels, de recueils de textes et d'outils didactiques en français ». Les écrits sur le terrorisme et la lutte anti-terroriste sont dans leur écrasante majorité en langue anglaise. L'objet « terrorisme » a d'ailleurs peu attiré l'attention des chercheurs francophones, ce qui explique le faible nombre de publications comparativement à ce que l'on peut observer dans le monde académique anglo-saxon depuis le 11 septembre 2001. Il n'est donc pas toujours possible de trouver des textes à « qualité scientifique et pédagogique égale » en français. En conséquence, **il est primordial d'avoir une bonne connaissance de l'anglais pour suivre ce cours**.

Vous ne devez pas vous contenter des notes de cours et des capsules vidéo mises en ligne par la professeure. Vous devez également **faire les lectures obligatoires**. Des lectures complémentaires sont suggérées à ceux qui veulent aller plus loin sur une thématique donnée.

Enfin, des exercices d'auto-évaluation seront mis à votre disposition afin de vous aider à progresser dans votre apprentissage et de faire le point. Trois de ces exercices vous seront proposés au cours de la session (un à la fin de chaque module).

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec la responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. La responsable de l'encadrement y répondra à l'intérieur de **48 heures ouvrables** (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche).

Il vous est expressément demandé d'éviter d'envoyer un courriel distinct à la professeure et à son assistante d'enseignement. Ne rédigez qu'un seul et même courriel et mettez la professeure et son assistante en copie conforme. Cela facilitera grandement la gestion de demandes, qui peuvent être quelques fois très personnelles.

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être **explicite** dans vos questions et commentaires. Il est également attendu que tous les participants fassent preuve de **courtoisie et de respect** dans leurs communications avec la responsable de l'encadrement et avec les autres étudiant(e)s. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

--	--

Titre	Date
MODULE I	
Le terrorisme, un terme aux significations mouvantes	15 janv. 2018
Le terrorisme comme objet scientifique	22 janv. 2018
La radicalisation : définitions et controverses	29 janv. 2018
Les quatre débats conceptuels qui structurent le champ	5 févr. 2018
MODULE II	
Typologie des terrorismes et le terrorisme des extrêmes	12 févr. 2018
Les terrorismes nationalistes et religieux	19 févr. 2018
EXAMEN DE MI-SESSION	1 mars 2018
Semaine de lecture	5 mars 2018
Le mouvement jihadiste Al Qa'ida	12 mars 2018
La galaxie des groupes djihadistes contemporains	19 mars 2018
Les attentats-suicides	26 mars 2018
MODULE III	
Les réponses des États et les acteurs de l'anti/contre-terrorisme	3 avr. 2018
Lutte anti-terroriste, réflexes sécuritaires et dérives	9 avr. 2018
La difficile coopération internationale	16 avr. 2018
EXAMEN FINAL EN CLASSE	23 avr. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Questionnaire à choix multiples 1	Le 8 févr. 2018 de 13h00 à 16h00	Individuel	10 %
Examen en ligne 1er mars ou 3 mars 2018	Le 1 mars 2018 de 13h00 à 16h00	Individuel	30 %
Questionnaire à choix multiples 2	Le 5 avr. 2018 de 13h00 à 16h00	Individuel	10 %
Examen final en classe	Le 23 avr. 2018 de 18h30 à 21h20	Individuel	50 %

Formatives			
Titre	Date	Mode de travail	
Test-d'auto-évaluation 1	Disponible en tout temps	Individuel	
Test d'auto-évaluation 2	Disponible en tout temps	Individuel	

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Questionnaire à choix multiples 1

Titre du questionnaire : [Questionnaire à choix multiples 1](#)

Période de disponibilité : Le 8 févr. 2018 de 13h00 à 16h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives :

Les dates de l'examen de mi-session en ligne sont des dates, qui ne pourront PAS être modifiées ou négociées. Seul(e)s les étudiant(e)s qui disposeront d'un certificat médical en bonne et due forme se verront proposer une reprise d'examen selon des modalités à convenir avec la professeure responsable du cours.

Il vous est demandé de prévenir la professeure par courriel le plus rapidement possible (idéalement le jour même de l'examen) de votre impossibilité d'y prendre part pour cause de maladie et de produire dans les meilleurs délais un certificat médical justifiant votre absence.

Deux plages horaires vous sont proposées pour compléter l'examen QCM1 dans la semaine du 5 février 2018

Jeudi 8 février de 13 h à 16 h OU le samedi 10 février 2018 de 9 h à 12 h

Il vous sera demandé de répondre à 10 questions à choix multiples. Les questions porteront sur la matière du cours, mais aussi sur les lectures obligatoires (grandes idées et arguments principaux défendus par les auteurs).

L'examen est noté sur 10 points et compte pour 10% de la note.

Vous disposerez de 40 minutes pour ce faire, mais n'avez le droit qu'à une tentative. Le pointage vous sera communiqué à la fin de l'examen.

Surtout, **LISEZ les MODALITÉS** avant de cliquer sur "j'accepte" au début de l'examen et **LISEZ les questions ATTENTIVEMENT** avant d'y répondre. Vous pouvez revenir en arrière, mais ne perdez pas trop de temps à aller et venir entre les questions!

Rappel important: à toutes fins utiles, cet examen est un examen strictement individuel...

Un soutien technique sera disponible aux plages horaires auxquelles est prévu l'examen, y compris le samedi.

Examen en ligne 1er mars ou 3 mars 2018

Titre du questionnaire : [Examen en ligne](#)

Période de disponibilité : Le 1 mars 2018 de 13h00 à 16h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Directives :

L'examen en ligne portera sur toute la matière du cours (y compris les lectures obligatoires), telle que vue à la date de l'examen. Il consistera en une série de 20 questions courtes. La réponse attendue doit tenir en une ou deux phrases. Chaque question sera notée sur 1,5 points.

L'examen vaut pour 30% de la note.

Deux plages horaires seront consacrées à l'examen:

Le jeudi 1er mars 2018 de 13h à 16h OU le samedi 3 mars 2018 de 9h à 12h.

Vous disposerez d'une 1h30 pour effectuer cet examen. N'oubliez pas que la gestion du temps est importante et fait partie des défis de l'examen.

Surtout, **LISEZ les MODALITÉS** avant de cliquer sur "j'accepte" au début de l'examen et **LISEZ** les questions **ATTENTIVEMENT** avant d'y répondre. Vous pouvez revenir en arrière, mais ne perdez pas trop de temps à aller et venir entre les questions!

Rappel important: à toutes fins utiles, cet examen est un examen strictement individuel....

Critères d'évaluation

- Justesse et précision des connaissances
- La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note, à raison de 0,25 point par faute jusqu'à concurrence 3 points.

Un soutien technique sera disponible aux plages horaires auxquelles sont prévus les examens., y compris le samedi.

Questionnaire à choix multiples 2

Titre du questionnaire : [Questionnaire à choix multiples 2](#)

Période de disponibilité : Le 5 avr. 2018 de 13h00 à 16h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives :

Les dates de l'examen de mi-session en ligne sont des dates, qui ne pourront PAS être modifiées ou négociées. Seul(e)s les étudiant(e)s qui disposeront d'un certificat médical en bonne et due forme se verront proposer une reprise d'examen selon des modalités à convenir avec la professeure responsable du cours.

Il vous est demandé de prévenir la professeure par courriel le plus rapidement possible (idéalement le jour même de l'examen) de votre impossibilité d'y prendre part pour cause de maladie et de produire dans les meilleurs délais un certificat médical justifiant votre absence.

Deux plages horaires vous sont proposées pour compléter l'examen QCM2 dans la semaine du 2 avril 2018

Le jeudi 5 avril de 13 h à 16 h OU le samedi 7 avril 2018 de 9 h à 12 h

Il vous sera demandé de répondre à 10 questions à choix multiples. Les questions porteront sur la matière du cours, mais aussi sur les lectures obligatoires (grandes idées et arguments principaux défendus par les auteurs).

L'examen est noté sur 10 points et compte pour 10% de la note.

Vous disposerez de 40 minutes pour ce faire, mais n'avez le droit qu'à une tentative. Le pointage vous sera communiqué à la fin de l'examen.

Surtout, **LISEZ les MODALITÉS** avant de cliquer sur "j'accepte" au début de l'examen et **LISEZ** les questions **ATTENTIVEMENT** avant d'y répondre. Vous pouvez revenir en arrière, mais ne perdez pas trop de temps à aller et venir entre les questions!

Rappel important: à toutes fins utiles, cet examen est un examen strictement individuel....

Un soutien technique sera disponible aux plages horaires auxquelles sont prévus les examens., y compris le samedi.

Examen final en classe

Date et lieu : Le 23 avr. 2018 de 18h30 à 21h20 , à préciser ultérieurement

Examen en classe - présence obligatoire

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation : à préciser ultérieurement

Directives de l'évaluation :

L'examen final se déroulera en salle le lundi 23 avril de 18h30 à 21h20. Les salles d'examen seront précisés au cours de la session.

Celles et ceux qui résident à l'extérieur de la ville de Québec seront contactés, en temps voulu, par le Bureau de la Formation à distance.

L'examen final compte pour **50 % de la note finale**.

Toute la matière abordée depuis le début de la session figure au programme des révisions (cours **ET** lectures obligatoires).

Les examens en salle se dérouleront sans notes, ni documents, ni ouvrages. Seul(e)s les étudiant(e)s non francophones auront le droit, **après accord préalable de la professeure**, d'utiliser un dictionnaire de traduction lors de l'examen en classe.

L'étudiant(e) devra répondre à **deux questions à développement** sur une liste de quatre. Chaque question comptera pour 25 points.

Chaque réponse devra débuter par une introduction situant la question dans son contexte (historique, politique ou autre). Puis les éléments de réponse seront rédigés de manière logique et cohérente (deux ou trois parties maximum). Votre réponse s'achèvera obligatoirement par une conclusion.

Exemple de question :

Les attentats du 11 septembre 2001 représentent-ils une continuité ou une rupture ?

Vous étayerez votre réflexion, qui portera tant sur les phénomènes terroristes que contre-terroristes, à l'aide d'exemples vus en cours ou tirés de vos lectures.

Les longueurs des réponses peuvent bien évidemment varier. Nous vous proposons, à titre indicatif, un ordre de grandeur pouvant fluctuer entre une page à deux pages, dépendamment de la grosseur de votre écriture. La quantité ne fait toutefois pas la qualité. N'oubliez pas non plus que la gestion du temps est importante et fait partie des défis de l'examen.

Critères d'évaluation:

- Justesse et précision des connaissances
- Présentation dynamique des connaissances
- Structure de la réponse
- Cohérence de l'argumentation

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note, à raison de 0,25 point par faute jusqu'à concurrence de 5 points.

Merci de veiller à rédiger de manière claire et intelligible vos idées et à faire un effort au niveau de l'écriture pour que votre copie soit **lisible** (pensez à vos correcteurs...!).

Matériel autorisé : Aucun matériel n'est autorisé.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Test-d'auto-évaluation 1

Titre du questionnaire :	Test-d'auto-évaluation 1
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Test d'auto-évaluation 2

Titre du questionnaire :	Test d'auto-évaluation 2
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Test d'auto-évaluation 3

Titre du questionnaire :	Test d'auto-évaluation 3
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour **10 %** de la note de tous les examens.

Les examens en salle se dérouleront sans notes, ni documents, ni ouvrages.

Gestion des délais

Aucun délai ne sera accordé pour vous permettre de compléter les travaux en ligne. Les dates de remise des examens et de votre participation au blog du cours sont donc des dates de rigueur.

Un retard dans la remise des travaux ne sera justifiable qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical en bonne et due forme) devra alors être produit et la professeure prévenue, idéalement, par courriel AVANT la tenue de l'examen.

Absence à un examen

L'absence lors des examens en classe n'est justifiable qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical) devra alors être produit et la professeure prévenue, idéalement, par courriel ou téléphone AVANT la tenue de l'examen.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Au cours de la session, la faculté procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous pourrez accéder à la section d'évaluation de votre cours à partir de la page d'accueil du site "le portail des cours".

Votre participation permettra d'améliorer ce cours à distance. Cette étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance de votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien


Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Inscription pour le lieu d'examen

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#) . Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Matériel didactique

Matériel didactique

Le matériel didactique, obligatoire comme complémentaire, est précisé séance après séance. Nous vous invitons donc à vous rendre dans la section « feuilles de route » et à cliquer sur chacune des semaines pour vous procurer les textes à l'étude. Toutes les lectures obligatoires sont des articles scientifiques issus de revues auxquelles la bibliothèque de l'Université Laval est abonnée ou des textes scientifiques accessibles librement sur Internet. Figurent parmi les lectures complémentaires des ouvrages, que la bibliothèque possède dans ses collections.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)

- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Ressources bibliographiques

Cette fiche a pour objectif de synthétiser les principales ressources bibliographiques qui pourront vous aider dans votre apprentissage.

Ouvrages généraux

Si de nombreux ouvrages sur les phénomènes terroristes ont été publiés depuis le 11 septembre 2001, leur qualité et leur rigueur demeurent très variables d'un opus à l'autre. Il s'avère dès lors important de procéder à un tri parmi les ouvrages considérés comme théoriquement et empiriquement solides. Parmi les ouvrages de qualité, la principale ressource de tout étudiant intéressé à l'étude du terrorisme demeure l'ouvrage synthèse publié par Alex P. Schmid :

Alex P. Schmid, *The Routledge Handbook of Terrorism Research*, New York, Routledge, 2011.

Vous trouverez dans cet ouvrage non seulement un exposé clair des principales théories et études portant sur l'objet « terrorisme », mais également une importante bibliographie (300 pages) organisée autour de sous-objets ou sous-spécialités du champ des études sur le terrorisme. Cet ouvrage est par ailleurs facilement accessible en ligne par l'intermédiaire du catalogue Ariane de la bibliothèque

Quelques ouvrages de référence pourront également constituer des ressources essentielles:

Chaliand, Gérard et Arnaud Blin (dir.) (2006) *Histoire du terrorisme: de l'Antiquité à Al Qaïda* (Paris : Bayard).

Crenshaw, Martha (2011) *Explaining terrorism: causes processes and consequences* (New York: Routledge).

Crenshaw, Martha and Gary LaFree (2017). *Countering Terrorism* (Washington, D.C. : Brookings Institution Press).

Crettiez, Xavier (2008) *Les formes de la violence* (Paris : La Découverte).

Horgan John et Kurt Braddock (eds.) (2011), *Terrorism studies: a reader* (New York: Routledge).

La Free Gary (ed.) (2017), *The handbook of the criminology of terrorism* (Malden, MA : Wiley-Blackwell).

Sageman, Marc (2017). *Turning to political violence. The emergence of terrorism* (Philadelphia : University of Pennsylvania Press).

Sommier, Isabelle (2000) *Le Terrorisme* (Paris : Flammarion).

Si la question du terrorisme et l'antiterrorisme au Canada vous intéressent plus particulièrement, vous pouvez consulter :

Revue académiques

Il existe plusieurs revues académiques spécialisées sur les problématiques du terrorisme et de la violence politique :

Terrorism and Political Violence [<http://www.tandfonline.com/loi/ftpv20>]

Studies in Conflict & Terrorism [<http://www.tandfonline.com/loi/uter20>]

Dynamics of Asymmetric Conflict: Pathways toward terrorism and genocide [<http://www.tandfonline.com/loi/rdac20>]

Critical Studies on Terrorism [<http://www.tandfonline.com/loi/rter20>]

Perspectives on Terrorism [<http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot>]

Autres ressources

Des ressources additionnelles (en particulier des liens vers des centres de recherche reconnus travaillant sur le terrorisme et la violence politique) sont disponibles sur la page « Ressources » du site de l'équipe de recherche sur les extrémismes et les terrorismes: <http://www.recherche-terrorismes.ulaval.ca/>

Attention: Nous vous rappelons que Wikipédia ne constitue pas une source fiable dans le cadre de travaux universitaires.